

LAVAL, le 25 février 2021

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

**DIRECTION DE L'ACTION FONCIÈRE DE
L'HABITAT ET DE L'OBSERVATION
TERRITORIALE**

Service urbanisme et foncier

Dossier suivi par :
Pierre-Yves BEAUJAN
Chef de service

N/réf. : PYB/

**Monsieur Florian BERCAULT
Président de Laval Agglomération
HÔTEL COMMUNAUTAIRE
1 PLACE DU GENERAL FERRIE
53008 LAVAL Cedex**

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 5 février 2021, vous nous avez transmis le dossier de modification simplifiée n°1 de votre plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

En tant que personne publique associée, le Conseil départemental n'a pas d'observation sur cette procédure.

Quand le dossier sera approuvé, nous souhaitons être destinataires des pièces modifiées afin d'avoir en notre possession un dossier à jour de votre plan local d'urbanisme intercommunal.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation :
Le Chef de service,



Pierre-Yves BEAUJAN

Hôtel du Département
39 rue Mazagran
CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 66 52 08
✉ pierre-yves.beaujan@lamayenne.fr

www.lamayenne.fr